



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, codes 36 et 43

Hebdomadaires régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 31 mai 2019 – À la demande du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay* par Hydro-Québec. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 21 janvier dernier. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était présidée par M. Denis Bergeron qui était accompagné par M^{me} Marie-Hélène Gauthier, commissaire.

La commission d'enquête du BAPE constate que ce projet vise à consolider et à stabiliser le réseau de transport d'énergie d'Hydro-Québec et à se conformer aux critères de conception qu'elle s'est engagée à respecter. Sur ces questions, le projet proposé doit aussi faire l'objet d'une décision de la Régie de l'énergie avant sa réalisation. Idéalement, cette décision devrait être connue avant que le ministre l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques donne un mandat d'audience publique au BAPE, permettant ainsi au public et à la commission de bénéficier de l'éclairage offert par la Régie sur les aspects techniques et économiques du projet.

La commission du BAPE s'est penchée de manière particulière sur quatre enjeux soulevés lors des audiences : la maximisation des retombées locales, la collaboration avec les communautés innues, la protection du caribou forestier et la protection des milieux humides et hydriques :

- Étant lié par les ententes commerciales signées par le Canada et le Québec, Hydro-Québec ne peut faire de l'achat local une condition d'admissibilité aux appels d'offre ni fractionner les contrats. Toutefois, un projet-pilote réalisé pour la construction de la ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île est en cours d'évaluation. Les résultats de cette analyse seraient communiqués au comité d'échange sur la maximisation des retombées économiques régionales, en collaboration avec les instances économiques des régions concernées.
- La démarche de consultation et de collaboration entreprise par l'initiateur avec les communautés innues concernées devrait se poursuivre tant pendant la construction que pendant l'exploitation.
- La ligne s'implanterait dans un habitat du caribou forestier fortement perturbé. Pour atténuer les impacts, l'initiateur propose un corridor de connectivité de 9 km, qui permettrait de maintenir le couvert boisé dans l'emprise. La commission est d'avis que ce corridor devrait être exclu de la planification forestière et un statut de protection devrait lui être octroyé afin d'assurer son intégrité et sa pérennité.
- Par ailleurs, les superficies exactes de milieux hydriques et humides touchés de façon temporaire et permanente n'étaient pas connues au moment de l'analyse par la commission. Selon la commission, ces éléments devraient être connus avant l'autorisation du projet.

Rappelons qu'au cours de la première partie de l'audience publique, la commission a tenu 3 séances publiques, dont deux à Saguenay et une à Baie-Comeau. En deuxième partie, une séance publique a permis à la commission d'assister à la présentation de 11 mémoires. Au total, 24 mémoires lui ont été déposés par des personnes, des groupes, des organismes et des municipalités intéressés par ce projet.



LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay* par Hydro-Québec est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter en format papier dans le centre de documentation du BAPE, dans les centres de consultation ouverts dans le milieu visé, soit à la bibliothèque de Jonquière, 2480, rue Saint-Dominique à Saguenay et à la bibliothèque Alice-Lane, 6, avenue Radisson, Baie-Comeau. Ce rapport est également accessible en format électronique dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

[Rapport](#)

– 30 –

Source : Alexandre Corcoran-Tardif
Conseiller en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 538
alexandre.corcoran-tardif@bape.gouv.qc.ca